



Ligue de vol libre de la Réunion

Affiliation FFVL : n° 11000

Agrément jeunesse et sport : 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00032

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLRL DU SAMEDI 22 AVRIL 2017

Présents : Patrick Moal, Corinne Galidie, Sylvie Jarlier, Pascal Delattre, Thierry Martin, Denis Delouche, Virginie Ducable, Daniel Dijoux, JP Laurent, Laurent Vitalis, Sébastien Bouchard, Noël Carle, Hélène Breguet, Jean René Etheve, Sébastien Coupy, Jérôme Canaud, François Lauri, Elsa Dreyfus et le RRF William Bitard

➤ Ordre du jour :

- ➔ Accueil des nouveaux membres du CD
- ➔ Debriefing de l'AG FFVL
- ➔ Galerie de la navette
- ➔ Container déco
- ➔ Recyclage biplace
- ➔ Demande d'aide spécifique de Thierry Martin pour 360,run
- ➔ Subvention
- ➔ Commissions
- ➔ Bureau élargi
- ➔ Prochaine date de CD

➤ Accueil et présentation des membres du CD

Au dernier CD nous n'avions pas fait de tour de table pour que chacun se présente, nous y remédions et chacun se présente à tour de rôle, afin de mettre un visage sur un nom.

➤ Debriefing de l'AG FFVL

Patrick nous invite à lire le procès verbal de la dernière AG FFVL.

Pendant cette AG il y a eu de gros débat au sujet du kite.

L'assemblée a voté pour le maintien du kite nautique **loisir** au sein de la FFVL, Il ne peut y avoir de championnat mais une coupe.

Les kiteurs voulant participer au championnat de France ou du monde doivent avoir une licence FFV. Les clubs actuels devront donc avoir 2 sections distinctes loisir avec la FFVL et compétition avec la FFV.

Sébastien Coupy pose la question pour l'enseignement FFVL ou FFV, Patrick répond que pour l'enseignement c'est la FFV.

Pascal Delattre se pose la question : pour les subventions elles sont attribuées par l'intermédiaire du ministère de la jeunesse et des sports, vont ils donc continuer à subventionner le kite au niveau de la FFVL et donc LVLRL ?

Il faut savoir aussi que seule la délégation du kite nautique est enlevé de la FFVL.

Au niveau fédéral ENGIE qui est un « gros » partenaire de la FFVL, et en particulier du kite, restera pour l'instant partenaire de la FFVL.

La FFV a récupéré le kite haut niveau, les structures associées et la formation des sportifs de haut niveau, Cela s'est fait



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

avec l'objectif des JO de 2024, Or le CIO, a décidé début janvier 2017 de maintenir le windsurf comme discipline olympique pour 2024 voire 2028, Conclusion les kiteurs sont lésés, les structures (écoles de voile) de la FFVL ne veulent pas des kiteurs (pas dimensionnés) etc,, le recours au conseil d'état suis son cours et les avocats de la FFVL déposent le recours définitif (avec les arguments : pas olympique et pb clubs voile) avant fin mai, la décision du CE, compte tenu du contexte; électoral ne sera pas rendue avant novembre,

➤ Galerie de la navette :

La galerie a été repeinte avec de la peinture antirouille en mai 2016. Elle a recommencé à rouiller depuis un certain temps.

Proposition de faire galvaniser l'échelle et la galerie (galva + thermolaquage serait d'environ 400€). Il faut aussi ressouder une plaque.

On demande aux membres du CD si quelqu'un peut se charger du dossier en faisant faire dans un premier temps des devis.

Personne n'est motivé et c'est Patrick qui prend ce dossier en charge.

➤ Container du décollage :

Vus les futurs débats au sujet d'un local, le problème de rénover ou pas le container est mis en suspens.

➤ Recyclage biplace :

A ce jour seulement 2 personnes se sont inscrites pour ce recyclage.

La LVLRL peut faire une demande de subvention dans le cadre de « voler mieux » pour 2017, Sylvie demande qui se charge de cette démarche, William se propose de faire la demande auprès de la FFVL et demande d'avoir donc des devis que Sylvie demandera.

Hélène dit qu'elle aimerait apprendre à mieux gérer un passager difficile (par exemple qui ne court pas), décoller sans vent... Jérôme lui répond que cette formation comprend cela. La formation dépend des attentes des pilotes biplaceurs et elle peut être de plusieurs niveaux.

Suite à ce manque d'information nous proposons de changer l'intitulé de la formation pour attirer plus de pilotes.

La formation sera donc recyclage et progression des biplaceurs.

➤ Demande d'aide spécifique de Thierry Martin (pour 360,run)

« Hello

Comment faire et sous quelle forme demander une subvention pour la formation complète (jusqu'à l'autonomie complète et pas d'un stage) de deux jeunes des hauts de St Leu ?

Formation réalisée avec l'aide de Jimmy (bénévolement et je ne demanderai pas non plus de defraiment). Les deux jeunes seront choisis par lui

On veut aller au delà des formations parapangue ou de potentiel qui vont un peu dans le même sens : d'une part en prenant vraiment un jeune de St Leu et pas d'autres communes, qu'il soit issu d'un milieu nettement défavorisé et donc qu'on ne lui demande aucune participation et , de les amener à l'autonomie, soit l'obtention du BPI (avec le matériel club école jusque là)

on verra après et sous quelle forme (aide, subvention, appel au dons...) on pourra les équiper en matériel perso, mais nous n'en sommes pas la

Chez nous, ces formations sont comptées 500 à nos élèves (du niveau 0 jusqu'à l'obtention du BPI) donc on demanderait une aide de 100... pour que ces deux jeunes n'aient strictement rien à déboursier

possible ?

Thierry »

Des questions se posent : Pourquoi ne pas intégrer ces jeunes à un groupe de Parapangue, puisqu'ils font la même chose jeune en milieu défavorisé jusqu'à l'autonomie. réponse : ce ne sont pas les mêmes jeunes.

Pourquoi demander de l'argent pour une action réalisée avec des bénévoles ? Cette formation sera faite avec les ailes de l'école et comme elle représentera environ 100 vols les ailes seront à changer plus tôt que prévu.

Une demande CDNS a t elle été faite : non car elle a été déjà refusée plusieurs fois

Quelle est le prévisionnel : Pas de prévisionnel



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

Mise au vote : Dans l'idée on aide cette action une fois que nous aurons un vrai budget prévisionnel pour :18

➤ Subventions :la question est : « que subventions-nous ? » :

Nous nous aidons du tableau établi par Sylvie qui émet des propositions en corrélation avec le budget prévisionnel et les axes prévus par le CNDS et la Région. Ce document avait été après une réunion faite avec les représentants des clubs au mois de janvier.

Le Cd doit réfléchir aux actions qui seront financièrement aidées et celles qui ne le seront pas.

Pour information, voici les subventions qui ont été données en 2016, avec leur destination imposée.

-**Département** : 3 000€(pour la compétition marche et vol,formation public féminin, jeunes défavorisés, organisation d'une manche coupe du monde, participation au championnat de France et aux coupes du Monde)

-**CNDS**: pour le CNDS nous venons de recevoir l'avis des subventions accordées pour 2017

13 500€ pour les actions sportives réalisées à la Réunion et en métropole

2 000€ pour les actions sportives réalisées dans la zone Océan Indien

0€ pour le championnat de France jeune

-**Région**:51000€ (11 000€pour le programme d'actions, 35 000€ pour la coupe du monde, 5 000€ pour le matériel)

Sylvie propose lors de la convocation *de fournir aux membres du CD qui le souhaitent le dossier de subventions 2017, afin que chacun se fasse une idée de ce qui a été demandé et puisse également aider à l'élaboration de ce dossier pour 2018. Les intéressés doivent se faire connaître en envoyant un mail à Sylvie*

Pour savoir ce qu'on subventionne, nous reprenons le tableau ligne par ligne.

Ligne 5:stage progression pilotage, François pose le problème des stages perf organisés par les clubs et subventionnés par la Ligue, donc proposés à moindre coût (ex 30€ dans un club, 55€ dans un autre) et qui concurrence les Ecoles professionnels. En effet ceux ci, du coup, n'ont plus de stagiaires (car coûte le double voir triple environ)en perf et pour certains seront peut être a terme, comme Parapente Réunion, obligés de fermer leur partie école car plus assez rentable. Ce qui pourrait un jour tarir la formation de nouveaux pilotes et du coup la vie fédérale.

Ligne 6 : stage SIV.

Noël Carle nous explique l'historique de ce financement, c'est la com compétition à une époque qui a intégré cette ligne. Le stage SIV ou Pilotage n'est pas une mission régalienne de la Ligue.

Mise au vote : Contre : 7 Abstentions : 5 Pour :4

Le stage SIV ne sera donc pas subventionné.

Ligne 7 :stage mixte de découverte au BPI.

François dit que là c'est une concurrence déloyale aux professionnels.

William explique que c'est pour des personnes(adulte,femme,jeune) issus de milieu défavorisés.

On redescend donc cette demande dans le QPV(ligne 25)

Ligne 9 :Ligne 9 : Pascal explique que Parapangue demande 200€ /an pour les formations théoriques BP et BPC pour les frais de photocopie , de téléphone, de frais de déplacement.

Mis au vote : Pour : 1 Abstention : 1 Contre : 16

Cette ligne est donc refusé.

Ligne 10 : (Hélène est partie sans donner de pouvoir, il n'y a donc plus que 17 votants)



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

Partenaire officiel kite

Contre:1 Abstention : 1 Pour : 15

Ligne 11 : La formation a eu lieu et s'est auto financée on la retire donc

Ligne 12 ,13 et 15 : formation fédérale validée

Ligne14 : Formation moniteur:Kamal de 360,run part faire sa formation moniteur en métropole, il est le seul à avoir demandé cette formation. Sa formation sera subventionnée.(la ligue donnera le même montant que la FFVL)
Pour 17

Ligne 16 :

La formation « décolle » par le biais de la ville de St Pierre qui passe par une association R3R qui forme des animateurs de quartier.Ils font revenir Charles Billy pour une nouvelle formation.

On relance donc une nouvelle formation qui se fera sur une semaine complète certainement en septembre.Nous n'aurons pas les frais de la venue de Charles (billet d'avion...)

Nouvelle ligne pour la formation Handicare :

Plusieurs personnes sont intéressées par cette formation (8 actuellement).

Le formateur venant de métropole peut venir au mois de juin ou septembre octobre.

Des pros sont intéressés, ils ne seront pas subventionnés par la ligue.Un formateur sera aussi formé pendant ce temps.

Pour:17

Ligne20 : Le Master Accro est maintenu malgré des retraits de certains sponsors.

La mairie de St Leu prend à sa charge l'achat des 2 pontons.

Ligne 21 et 22 : Le Cd demande à Thierry des explications sur ces actions, le budget prévisionnel...Il ne donne aucun détail et nous n'en avons pas .

Ces actions ne seront donc pas subventionnées.

Ligne 23:Virginie nous détaille cette action. Il s'agit de faire venir des détenus sur atterrissage de Kelonia ou il ratisseront les coraux et le club les fera ensuite voler en Bi.

Pour 13 sur 17

Ligne 24 à 27 : OK Le Cd s'interroge si pour l'action avec les Mafatais ne pourrais pas intégrer cette ligne (après bien sûr avoir un prévisionnel)

Ligne 28et 29 : Finançons-nous des stages en Afrique du Sud et Madagascar ?

Contre : 10/17

Ligne 30 et 31 : PWC Contre:1 Abstention : 2 Pour : 14

Kite Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 16

La ligne 34 est supprimée car nous ne subventionnons plus les championnats de kite (car cela appartient à la FFV)



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

Partenaire officiel kite

Utilisation prévisionnelle des subventions en 1

ACTIONS SPORTIVES REALISEES A LA REUNION ET EN METROPOLE											
			Ligue	Potenciel	Parapangue	RLP	360.Run	Bord'ailes	SPKC		
Formations - de 18 ans											
1	OK	Parapente en milieu scolaire		1 000,00 €						25 jours	25 jeunes
2	OK	Stage perfectionnement jeunes		1 500,00 €						20 jours	30 jeunes
3	OK	Participation Démenciel			3 000,00 €						15 jeunes
4	OK	Equipe de Ligue jeunes	2 700,00 €							12 jours	
Formations + de 18 ans											
5	OK	Stages progression pilotage			2 000,00 €	500,00 €				40 jours	
6	Voté non	Actions SIV									7 ou 8 pilotes
7		Stages mixtes de découverte--> BPI								10 jours	
8	OK	"Reparation" et "shape"									
9	Voté non	Formation théorique BP et BPC			200,00 €						100 heures
10	OK	Recyclage biplace	800,00 €							4 jours	8 pilotes
11		Formation PSC1	600,00 €							2 jours	20 pilotes
Formations pour les cadres											
12	OK	Formation qualification biplace	2 500,00 €							9 jours	4 pilotes
13	OK	Formation accompagnateur club	1 200,00 €							6 jours	4 pilotes
14	OK	Formation moniteur club	500,00 €							12 journée	1 pilote
15	OK	Brevet de pilote confirmé	500,00 €							4 journée	20 pilotes
16	OK	Initiateur cerf volant	2 500,00 €							7 jours	6 pilotes
Championnats de la Réunion											
17	OK	Marche et Vole (14 mai)				200,00 €				1 journée	6 pilotes
18		Champ régional de vagues (kite)							4 000,00 €	4 journées	
19	OK	Champ régional de parapente	1 000,00 €							22 journée	50 pilotes
Manifestation annuelle à la Réunion											
20	OK	Master Accro	30 000,00 €								
Projets en faveur des publics cibles											
21		Parapente pour les enfants cancéreux					3 000,00 €			3 jours	
22		Parapente pour les Mafatais					2 000,00 €			2 jours	
23	OK	Parapente pour les détenus				400,00 €				5 jours	
24	OK	Découverte du parapente pour filles			1 500,00 €	1 050,00 €				49 jours	
25	OK	Découverte parapente public QPV			2 500,00 €					25 jours	
26	OK	Stage perf filles		750,00 €						6 jours	
27	OK	Initiation au cerf volant de traction								5 jours	
ACTIONS SPORTIVES REALISEES DANS LA ZONE OCEAN INDIEN ET AU NIVEAU EUROPEEN											
Formation : stage pour les sportifs											
28	Voté non	Parapente à Madagascar									
29	Voté non	Parapente en Afrique du Sud				3 000,00 €					
30	OK	PWC en Europe	2 500,00 €								
Manifestation dans la zone OI											
31	OK	Compétition à Maurice kite							2 460,00 €		
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES A SENIOR											
32	OK	Champ de France UNSS parapente		2 250,00 €						15 jours	
33	OK	Championnat de France parapente seni	2 000,00 €								8 pilotes
34		Championnat de France kite									3 pilotes
ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF											
35		acquisition de matériel sportif		2 000,00 €	2 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €				
FONCTIONNEMENT											
36		Masse salariale	40 000,00 €								
37		Besoins en fonctionnement (comptable, secrétariat, tél ...)	8 000,00 €								
		Total de demandes et besoins ligue	44 300,00 €	7 500,00 €	9 200,00 €	7 150,00 €	7 000,00 €	0,00 €	6 460,00 €		

➤ Commissions :

Après avoir fait un appel à volontariat pour les commissions site et communication, comme nous l'avions dit au dernier CD Pascal Delattre et Virginie Ducable se présentent en temps que président(e) de commission.

Pascal pour la com site et Virginie pour la com communication.

Contre:0 Abstention : 0 Pour : 17

➤ Bureau élargi :

Les membres du bureau actuel demandent aux membres du CD d'intégrer ce bureau sans avoir de poste à responsabilité (personne ne souhaitait prendre le poste de secrétaire ou trésorier adjoint). Le bureau souhaite avoir une ou deux personnes en plus pour ces réunions de travail car 4 ou 5 personnes amènent plus de réflexion. Un membre veut bien intégrer ce bureau élargi, c'est Denis Delouche. Le Cd est OK

➤ Baux des sites de parapente :

Une réunion avec l'IRT est prévu pour débattre du problème des loyers de nos sites de parapente le 17 mai.

Parapente Réunion souhaite céder leur bail de la pente école et de leur locaux qui se trouvent au même endroit.

La ligue souhaiterait pouvoir les louer mais le loyer est actuellement de 1600€/mois.

Le bail actuel des locataires va jusqu'en juillet 2019, la pente école et les locaux sont des baux différents.

Vue l'ampleur de ce dossier un Cd se fera avant le 17 mai .

➤ Date du prochain CD ligue :

Le prochain CD se fera le samedi 13 mai à 15h00 très certainement chez Albert Traiteur

Sébastien Bouchard donne par avance son pouvoir à Denis Delouche car il sera hors département.

A l'ordre du jour il y aura le problème des baux en prévision de la réunion du 17 mai et de l'aménagement du site ravine Tabac.

Il est 19h45 la séance est levée.

La secrétaire

PS : Le compte rendu de la com site, la com finance, de l'équipe de formation ainsi que celui de la com communication se trouvent en pièce jointe.

Sur la dernière page le tableau des actions qui seront subventionnées. Les lignes en rouge sont les actions dont la subvention a été refusée. Les lignes vertes, le Cd attend le prévisionnel pour prendre sa décision.

Le montant des subventions reste à définir dans un prochain CD après avoir reçu la réponse de la Région . Les sommes indiquées sont les demandes de subvention des clubs en fonction des actions .



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

par EDF SUEZ

Partenaire officiel kite

Utilisation prévisionnelle des subventions en fonction des actions

ACTIONS SPORTIVES REALISEES A LA REUNION ET EN METROPOLE							
	Ligue	Potenciel	Parapente	RLP	360.Run	Bord'ailes	SPKC
Formations - de 18 ans							
Parapente en milieu scolaire		1 000 €					
Stage perfectionnement jeunes		1 500 €					
Participation Démenciel			3 000 €				
Equipe de Ligue jeunes	2 700 €						
Formations + de 18 ans							
Stages progression pilotage			2 000 €	500 €			
Actions SIV							
Stages mixtes de découverte--> BPI							
"Reparation" et "shape"							
Formation théorique BP et BPC							
Recyclage biplace	800 €						
Formation PSC1							
	600 €						
Formations pour les cadres							
Formation qualification biplace	2 500 €						
Formation accompagnateur club	1 200 €						
Formation moniteur club	500 €						
Brevet de pilote confirmé	500 €						
Initiateur cerf volant	2 500 €						
Formation Handi							
Championnats de la Réunion							
Marche et Vole (14 mai)				200 €			
Coupe régionale de vagues (kite)							4 000 €
Champ régional de parapente	1 000 €						
Manifestation annuelle à la Réunion							
Master Accro	30 000 €						
Projets en faveur des publics cibles							
Parapente pour les enfants cancéreux					3 000 €		
Parapente pour les Mafatais					2 000 €		
Parapente pour les détenus				400 €			
Parapente pour filles		750 €	1 500 €	1 050 €			
Découverte parapente public QPV			2 500 €				
Initiation au cerf volant de traction							
ACTIONS SPORTIVES REALISEES DANS LA ZONE OCEAN INDIEN ET AU NIVEAU EUROPEEN							
Formation : stage pour les sportifs							
Parapente à Madagascar							
Parapente en Afrique du Sud							
PWC en Europe et OI	2 500 €			3 000 €			
Manifestation dans la zone OI							
Compétition à Maurice kite							2 460 €
Com Mada (envoi de matériel)			600 €				
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES A SENIOR							
Champ de France UNSS parapente		2 250 €					
Championnat de France parapente seniors	2 000 €						
Championnat de France kite							
ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF							
acquisition de matériel sportif		2 000 €	2 500 €	2 000 €	2 000 €		



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
par EDF ENERGIE
Partenaire officiel kite